



Travailler ensemble  
pour la santé mentale  
& l'inclusion sociale



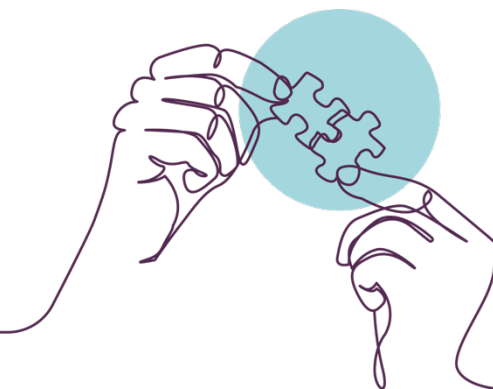
CONNECT

## LES INSCRIPTIONS AUX INTERVISIONS INTERSECTORIELLES DE SMES CONNECT SONT OUVERTES !

Depuis plus de 25 ans, les intervisions du Smes proposent à des travailleurs issus des secteurs sociosanitaires (services sociaux de première ligne, services de santé mentale, cliniques et unités hospitalières psychiatriques, maisons d'accueil, SISP, AIS, services communaux, CPAS, maisons médicales...) de confronter leurs questionnements par rapport à la complexification des situations vécues par leur(s) public(s) cumulant difficultés psychiques et sociales.

*« Les intervisions m'ont amenée à des réflexions sur ma posture, à la confrontation entre les missions de mon travail et la pluralité des situations rencontrées, à un assouplissement de ma tendance parfois interventionniste. J'ai apprécié le temps pris, le rythme d'une matinée entière, le découpage en 2 temps (présentation d'institutions et discussions cliniques), le fait de pouvoir creuser à l'aise sans se dépêcher, se poser et être accueilli avec ses questionnements. » (Une psychologue dans une mission locale pour l'emploi)*

D'octobre à juin, chaque groupe se réunit mensuellement durant trois heures, et est co-animé par deux intervenants issus des secteurs du social et de la santé mentale. Les groupes sont itinérants : chaque participant accueille, à tour de rôle, les autres dans son institution et présente celle-ci. Cette démarche permet d'améliorer l'interconnaissance entre les différents services existant à Bruxelles.



Après la visite de l'institution, le groupe aborde des questions vécues par les participants dans le secteur social ou celui de la santé mentale et qui relèvent de leur intersection, telles que :

- « Comment établir une relation d'aide avec une personne souffrant de graves troubles psychiatriques ? »
- « Comment le cadre organisationnel s'adapte-t-il aux projets singuliers et aux rythmes propres des bénéficiaires ? »
- « Quel soutien psychique envisager lorsque les conditions matérielles minimales d'existence viennent à manquer ? »

*« Participer aux Intervisions m'a permis de rencontrer de nouveaux acteurs du réseau bruxellois et d'en apprendre davantage sur des institutions que je ne connaissais pas. Cela m'a été d'une grande aide que de savoir vers qui orienter un usager de notre service qui avait un besoin plus spécifique - auquel je ne pouvais répondre - et de déjà connaître un travailleur de cette institution. » (Une travailleuse sociale dans un dispensaire de soins)*

Il s'agit donc d'un processus de co-construction d'une pratique entre professionnels : chaque participant est ainsi invité à présenter, durant l'année, une situation vécue qui questionne les limites professionnelles et/ou personnelles et/ou institutionnelles. La confidentialité à propos des situations évoquées ainsi que le respect tant des participants que des institutions sont à la base du travail.

Vous souhaitez participer au cycle d'intervisions 2023-2024 ?  
Vous trouverez toutes les informations ci-dessous.

### Modalités pratiques

Groupes francophones :  
*lundi matin de 9h à 12h*  
*mardi après-midi de 14h à 17h*  
*jeudi matin de 13h à 16h*

Groupe néerlandophone :  
*jeudi après-midi de 14h à 17h*

La participation au cycle s'élève à 120 € pour les membres du Smes, 150 € pour les non-membres.

Pour vous inscrire, complétez le formulaire en ligne à la page :  
<https://smes.be/fr/intervisions/>

Attention : afin de garantir la richesse et la diversité des échanges, un seul participant par institution est accepté dans chaque groupe.

Plus d'informations : César Richelle – [connect@smes.be](mailto:connect@smes.be)